

Ewa KALINOWSKA,
PROF – EUROPE Association des Professeurs de Français en Pologne,
Candidate au Comité directeur de la Commission de l'Europe Centrale et Orientale (CECO).

Déclaration de motivation pour la candidature au poste de vice-présidente de la CECO

Parcours

Spécialiste en littérature d'expression française, j'étais aussi lectrice de français et traductrice assermentée de langue française. La didactique du FLE reste l'un de mes champs d'intérêt les plus importants. Le travail à l'Université de Varsovie, à l'Institut universitaire de Formation des Professeurs de Français, puis à l'Institut de Linguistique appliquée, a fortement influencé ma carrière professionnelle. La formation de futurs enseignants de français, la mise en contexte pédagogique des domaines considérés souvent comme théoriques sont devenues essentielles et continuent à être un défi permanent dans mon travail quotidien. Les fonctions administratives à l'université m'ont permis d'entrer en contact direct avec les étudiants et m'ont sensibilisée à l'importance des aspects psychologiques du travail d'enseignant. Convaincue de l'inutilité du savoir non-partagé, je prends part aux conférences, anime des formations et ateliers adressés aux apprenants et enseignants du français.

Membre de PROF-EUROPE Association des Professeurs de Français en Pologne depuis 1999, j'ai successivement assumé la présidence du bureau régional de Varsovie, puis la vice-présidence et le secrétariat au niveau national. Tous les membres du bureau national, dont moi-même, font des efforts afin de réaliser une politique de promotion de l'enseignement et de l'apprentissage du français en Pologne ; ceci par le biais d'activités s'adressant aux enseignants de français à tous les niveaux.

Ces éléments réunis contribuent à mon attitude personnelle d'ouverture et de tolérance ainsi qu'à ma forte conviction quant au caractère enrichissant de la diversité culturelle et linguistique. Le travail en vue de propagation de la langue française et de la culture francophone satisfont entièrement mes ambitions tant personnelles que professionnelles.

Déclaration de motivation

L'expérience acquise lors du travail au sein de mon association nationale PROF-EUROPE (depuis 1999) ainsi qu'au niveau de la FIPF (depuis 2012), les rencontres avec les collègues polonais et ceux d'autres pays lors de différents stages, colloques et congrès ainsi qu'à distance depuis le printemps 2020, m'incitent à renouveler ma candidature au Comité

directeur de la Commission de l'Europe Centrale et Orientale de la FIPF – cette fois-ci pour le poste de vice-présidente – pour la mandature de 2021 - 2025.

Pour permettre à la CECO de maintenir et de mettre mieux en relief son rôle au service de la communauté des professeurs de français et de la cause de la langue française en Europe, il est vital de continuer tous les efforts pour perfectionner les modes de fonctionnement et de proposer de nouveaux moyens de promotion du français et des cultures francophones.

Ainsi, importe-t-il:

- d'informer les associations membres de la CECO de différentes possibilités d'action et de projets à réaliser au sein de la Commission et de la Fédération;
- d'encourager et renforcer les contacts entre les associations membres de la Commission – par l'intermédiaire des nouveaux moyens de communication et, dans la mesure du possible, en présentiel, pour aider les associations à dynamiser leurs activités ;
- de renforcer l'activité éditoriale de la Commission par la publication des lettres d'information et, temporairement, celle d'autres matériaux de formation et de promotion ;
- de ne pas baisser les bras devant les difficultés qui ne manquent pas de surgir dans le travail associatif.

Dans cette optique, je m'engage, si je suis élue vice-présidente de la CECO à poursuivre avec abnégation les actions susmentionnées au service de la CECO, de la FIPF et de leurs membres et, en particulier :

- à soutenir le président (ou la présidente) dans la réalisation des projets menés pour le bien de la Commission et de tous de ses membres ;
- à agir en faveur de la mobilisation de moyens humains autour de projets ;
- à soutenir tous les projets et activités au service de la diversité culturelle, qui constitue la richesse des pays et nations représentés au sein de la Commission.

Varsovie, le 9 mai 2021

